

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

(applicable aux élèves de Tarbiya et de langue arabe)

Le respect du voisinage

Stationnement

Il est formellement interdit de stationner son véhicule en seconde file aux alentours de la mosquée pour déposer ou récupérer ses enfants. Tout autre stationnement gênant est formellement interdit car peut nuire au voisinage et à la mosquée. Le non-respect de ces règles pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'au renvoi de l'élève.

Attroupeement et tapage

Il est formellement interdit de rester devant la mosquée avant ou après les cours ou de se faire remarquer de quelque façon que ce soit. Chacun est invité à s'en aller rapidement et dans le calme dès sa sortie de la mosquée. Toute personne désirant discuter avec un professeur est invitée à le faire à l'intérieur de la mosquée.

Entrées & sorties

Entrées

L'accueil des élèves se fera 10 minutes avant le début du cours. Le responsable légal devra, si les conditions le permettent, accompagner son enfant jusqu'à la salle de classe et le remettre au professeur.

Sorties

Les sorties se font à l'heure de fin de cours. Les parents viennent récupérer leurs enfants devant la mosquée à l'heure de la fin du cours.

Le comportement

Ponctualité et assiduité

Chaque élève est tenu d'assister au cours à l'heure précise, les retards nuisant au bon déroulement du cours. Un retard pourra priver l'élève de l'accès au cours et sera considéré comme une absence. Trois absences sans raison valable (maladie avec certificat médical ou cas de force majeure) pourront être sanctionnées par un renvoi définitif. Il est obligatoire de venir récupérer son enfant à l'heure en prévoyant d'être présent 5 minutes avant la fin du cours afin de libérer la salle pour le cours suivant et d'éviter de retarder les professeurs qui sont parfois contraints d'attendre les parents avec les enfants.

Respect & comportement

Chaque élève doit avoir un comportement et une tenue conformes à la bienséance. Le respect et le bon comportement fraternel sont exigés de chaque élève, aussi bien avec son enseignant qu'avec ses camarades, ainsi qu'avec les autres fidèles.

Il est formellement interdit de perturber la quiétude de la mosquée de quelque façon que ce soit.

Les élèves doivent respecter la propreté des locaux et le matériel (ouvrages, ardoises, tables, chaises...) qui est mis à leur disposition et seront tenus responsables en cas de dégradation. Pour cela, il est interdit de venir en cours avec de la nourriture, ou des jouets sans autorisation préalable de l'enseignant.

Les mauvais comportements répétitifs pourront être sanctionnés par un renvoi.

Travail & sérieux

Les devoirs et leçons qui incombent à tous selon leur classe devront être faits correctement. Si, malgré les recommandations et les sanctions un élève persiste à ne pas travailler sérieusement, il pourra être renvoyé.

Téléphone & nourriture

L'utilisation du téléphone est interdite dans les salles de cours, ils devront être systématiquement éteints avant l'entrée en cours. Par soucis d'hygiène et de respect des enseignants, est formellement interdite la consommation de : nourriture, chewing-gum et de toute boisson autre que de l'eau, dans les salles de cours, sauf cas exceptionnel (fête de fin d'année,...) après autorisation de l'enseignant.

Pour ne pas perturber les cours et distraire les autres enfants, il est formellement interdit d'apporter des jeux ou jouets en classe sans l'autorisation préalable de l'enseignant.

Vacances

Les dates de vacances ainsi que toute autre information importante vous seront communiquées en classe, par le biais des professeurs, ainsi que sur le tableau d'affichage situé à l'entrée de la mosquée. Elles seront vraisemblablement alignées aux vacances scolaires avec de possibles adaptations en fonction de l'avancement du programme et du mois de Ramadan.

Cotisation

La cotisation devra être payée en totalité à l'inscription. Pour les personnes étant contraintes de payer en plusieurs fois (3 fois maximum), plusieurs chèques peuvent être déposés à l'inscription pour encaissement différé.

L'inscription n'est finalisée, et la place reversée pour l'élève qu'à partir de la remise du dossier complet.

La cotisation ne sera pas remboursée en cas de départ volontaire de l'élève sauf cas de force majeure tel qu'un déménagement en un lieu éloigné.

Date _____

Signature
(avec mention « lu et approuvé »)



CHARTRE DES PARENTS

L'éducation d'un enfant est une lourde mission qui nécessite des efforts et des sacrifices. Inscrire son enfant à des cours est loin d'être suffisant et ne décharge aucunement les parents de leur rôle. En effet, les cours ne sont là que pour accompagner et compléter le travail déjà mis en place dans le foyer. C'est pour cela que nous attendons des parents un investissement que nous pouvons résumer dans la charte suivante à accepter et signer avant l'inscription, puis à respecter tout au long de l'année.

En inscrivant mon enfant dans les cours de Tarbiya, je m'engage à :



- Faire aimer la lecture à mon enfant : construction d'une bibliothèque + lecture quotidienne (individuelle et collective).
- Retirer tout ce qui pourrait nuire à son apprentissage, sa concentration ou corrompre son comportement.
- Donner la priorité à l'apprentissage de son enfant en lui accordant du temps de manière régulière.
- Limiter ses fréquentations à des enfants partageant les mêmes centres d'intérêt que lui.
- Favoriser la pratique de la langue arabe dès le plus jeune âge : dessins animés, livres, jeux ...
- Faire des efforts personnels dans l'apprentissage afin de pouvoir transmettre à mon tour à mon enfant et d'être pour lui un exemple.



- Accompagner mon enfant dans son apprentissage en supervisant ses devoirs, ses révisions de manière régulière avec persévérance et détermination.
- Accompagner mon enfant en cours à l'heure et à venir le chercher à l'heure.



- Contrôler les devoirs de mon enfant après chaque cours
- Contrôler régulièrement le matériel de mon enfant pour m'assurer qu'il est en état de fonctionnement et qu'il vienne en cours avec l'ensemble de ses affaires



- Assister obligatoirement aux entretiens de remises de bulletins de fin de semestre
- Assister aux éventuelles réunions collectives qui pourrait être prévues au cours de l'année



- À échanger avec le professeur afin de trouver des solutions aux éventuelles difficultés rencontrées par mon enfant.
- Échanger avec l'association pour améliorer son fonctionnement en remontant d'éventuelles remarques constructives.

Nom et prénom du représentant légal _____

Nom et prénom de l'élève _____

Date ____ / ____ / ____

Signature